

## <u>1ère INSCRIPTION</u> AUX TRANSPORTS SCOLAIRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SUD SAINTE BAUME

## Année scolaire 2023-2024

Mise en service d'une carte d'accès à puce permanente, à présenter au bipper à chaque montée.

Merci de bien vouloir vous inscrire et procéder au paiement le plus tôt possible à compter du 15 juin 2023.

Les fiches horaires et itinéraires des lignes de bus 2023-2024 sont disponibles sur le site internet de la CASSB <a href="https://www.agglo-sudsaintebaume.fr/transports/">https://www.agglo-sudsaintebaume.fr/transports/</a>

Demande de 1ère inscription aux transports scolaires uniquement à partir du site internet de la CASSB rubrique « inscriptions transports scolaires » :

- > Connexion au site d'inscription en ligne pour créer le dossier et fournir les documents demandés.
- **Envoi d'un mail par la CASSB** suite à validation des documents fournis et communication du numéro affecté au dossier d'inscription.
- <u>Paiement</u> du titre de transport en créant votre compte WEB sur le site cassb.monbus.mobi, à l'aide du numéro de dossier et de la date de naissance de l'enfant.
- > Envoi de la carte d'accès aux transports scolaires par courrier postal.